

SYSTÈME UNIVERSEL DE HANDICAP



R&A

USGA

Le Système universel de handicap (WHS) entre en vigueur au Canada le 8 janvier 2020

Afin de préparer la saison de golf, voici les 10 changements les plus importants aux Règles du handicap pour 2020 :

- 1) Sous ce nouveau Système universel de handicap, le terme «facteur de handicap» sera remplacé partout par «index de handicap».
- 2) Les scores pour un nombre minimum de 54 trous sont nécessaires pour calculer un index de handicap.
- 3) L'Index de handicap d'un joueur est portable et s'applique à tous les jalons, parcours et pays du monde grâce à une utilisation globale du Système universel de handicap.
- 4) Le calcul du handicap est basé sur la moyenne des 8 meilleurs différentiels de score sur les 20 derniers.
- 5) Le nouveau calcul de l'index de handicap tient compte de l'impact que les conditions de jeu (comme la préparation du parcours et les conditions météo) peuvent avoir sur la performance d'un joueur à chaque jour.
- 6) Le score maximum par trou (pour fins de handicap) sera limité à double bogey net.
- 7) Un index de handicap maximum de 54,0 sera calculé avec le nouveau système universel.
- 8) La normale prend plus d'importance, en intervenant dans le calcul du handicap de parcours et dans la correction du score d'un trou.
- 9) Un score exceptionnel est tout score avec un différentiel au moins 7,0 coups plus bas que l'index de handicap courant au moment où la ronde est jouée. Si un score exceptionnel est inscrit, une réduction s'applique automatiquement faisant que l'index de handicap du joueur représente de façon plus précise son habileté réelle.
- 10) L'allocation selon l'indice de coup sera maintenant déterminée de façon objective à partir des données dérivées de la procédure d'évaluation de parcours.



Pour plus de détails, visitez : www.golfnb.ca



Canadiens passionnés du golf
Joignez les rangs de plus de 300 000
en adhérant à Golf Canada

Dès aujourd'hui

